Annexe délibération 2024-04

DONNEES A L'ECHELLE DE LA METROPOLE

190 154 abonnés
pour 411 436 habitants

17 828 290 m³
assujettis à la redevance assainissement

2,09 € TTC/m³
redevance assainissement moyenne pondérée par la population sur la base de la facture de 120 m3

1955 km
de réseaux d'eaux usées et unitaires (hors branchements)

49 stations d'épuration
d'une capacité totale de 481 540 équivalents-habitants (EH) dont 10 d'une capacité supérieure à 2000 EH

9 227 tonnes
de boues produites

6553
installations d'assainissement non collectif pour 6727 usagers

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

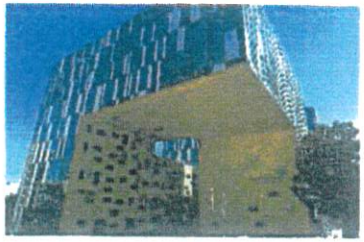

Saint-Etienne Métropole

2 Avenue Grüner – CS 80257

42006 Saint-Etienne Cedex 1

Tél : 04 77 49 21 49

e-mail : accueil@saint-etienne-metropole.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Exercice 2022

COMMUNE DE L'HORME

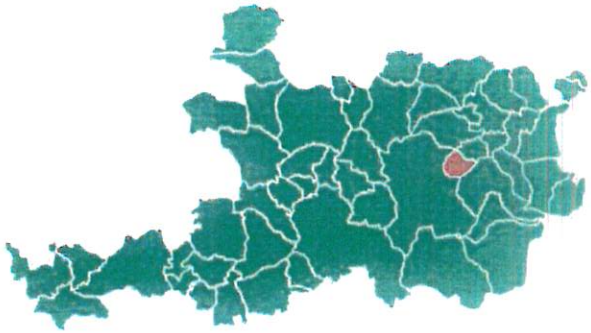

Population (INSEE 2020) : 4 806 habitants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201105-20240215-2024-04-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/02/2024
Publication : 23/02/2024

Mis en ligne : Le 23/02/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201105-20240215-2024-04-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet le 23/02/2024
Publication : 23/02/2024

Présentation générale des services

Service AC

Mode de gestion du service

Le système de collecte d'assainissement collectif est exploité en régie par Saint Etienne Métropole. La station d'épuration de Tartaras est gérée par le SIAMVG.

Bassin versant et station d'épuration concernée

La commune dépend de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et est située sur le bassin versant du Gier.

La commune est raccordée au système de traitement suivant :

Station d'épuration Rive-de-Gier/Tartaras (SIAMVG) type boues activées de 46 000 EH

Bilan des abonnés et des volumes facturés

2 197 abonnés et 179 413 m³ facturés.

Patrimoine du service

Eaux usées unitaire (ml)	11 922
Eaux usées séparatif (ml)	13 952
Total eaux usées (ml)	**25 874**
Eaux pluviales (ml)	17 059
Total poste de relèvement / refoulement (Nb)	1
Total déversoirs d'orage (DO) (Nb)	17
Déversoirs autosurveillés (Nb)	0

Service ANC

Le service ANC est géré par Saint-Etienne-Métropole.

En 2022, le service compte 46 usagers et 45 installations.

Eléments tarifaires

Facture de 120 m3 au 1er janvier 2023

Délibération du conseil Métropolitain du 08/12/2022

	Quantité	PU	Prix Total
Part Collectivité			
Part fixe (€/an)	1	21,60	21,60
Part Variable(€/m³)	120	0,68	81,36
Syndicat			
Part Variable (€/m³)	120	0,39	47,04
Part Variable Délégataire(€/m³)	120	0,49	58,80
Agence de l'Eau			
Modernisation des réseaux(€/m³)	120	0,16	19,20
		TOTAL (HT)	**228,00**
Taxes			
TVA(%)		10%	22,80
		TOTAL (TTC)	**250,80**

Répartition des recettes de la facture 120 m3

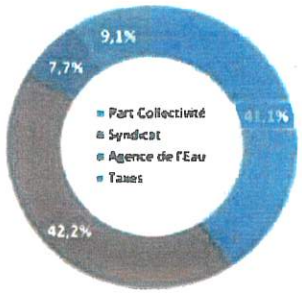

Redevance ANC*

Redevance (en euros HT)	Depuis 2018
« contrôle de conception »	110
« contrôle de bonne exécution »	145
« contrôle de bon fonctionnement et d'entretien dans le cadre d'une vente »	200
« contrôle de bon fonctionnement et d'entretien »	145
Part fixe annuelle de la redevance pour les charges fixes du service	-

*Le conseil Métropolitain du 22 mars 2018 a délibéré sur les tarifs applicables au 1er avril 2018 et restent inchangés depuis.

Indicateurs de performance

Performance de la collecte et du traitement

Conformément à l'article 21 de l'arrêté du 21/07/2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et selon la Police de l'Eau pour l'année 2022 :

- Le réseau de collecte du système d'assainissement de Tartaras est considéré conforme.
- La station d'épuration de Tartaras est considérée non conforme.

Indices de connaissance

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées :

15/120 pts

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées :

50/120 pts

Taux de conformité des dispositifs ANC

Classification	Nb
Absence d'installation	0
Installation présentant un danger pour la santé des personnes et / ou risque environnemental avéré	7
Installation non conforme hors zone à enjeux sanitaire et /ou environnemental	11
Installation non conforme car présentant des défauts d'entretien	7
Installation conforme	7
Autres (Immeubles inhabités, vacants, oubliés, usagers absents ou ayant refusé le contrôle, ..)	13

Le taux de conformité des dispositifs est de 78,13 % (1)(2)

(1) Calculs selon arrêté du 02/12/2013
(2) Nombre d'installations non contrôlées n'est pas pris en compte pour le calcul